1

PD-ABB-950

PROJECT No. 683-0266

PROJET DE L'A.I.D. No. 683-0266

PROJECT GRANT AGREEMENT

ACCORD DE SUBVENTION AU

POLICY ANALYSIS AND MONITORING PROJECT

PROJET ANALYSE ET SUIVI DE LA POLITIQUE

Between

Entre

THE REPUBLIC OF DU NIGER
("GRANTEE")

LA REPUBLIQUE DU NIGER,
("BENEFICIAIRE")

And

Et

THE UNITED STATES OF AMERICA
Acting Through the U.S. Agency for
International Development
("A.I.D.")

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE,
agissant par l'intermédiaire
de l'Agence pour le Développement
International ("A.I.D.")

Amount of the Grant: $1,300,000

BPC: GSSA-90-21683-KG13

Montant de la Subvention: 1 300 000$

BPC: GSSA-90-21683-KG13

ARTICLE I. The Agreement

The purpose of this agreement is to set out the understandings of the Parties named above ("Parties") with respect to the undertaking by the Grantee of the Project described herein, and with respect to the financing of the Project by the Parties.

ARTICLE II. The Project

Section 2.1. Definition of the Project

The Policy Analysis and Monitoring Project (PAM), which is further described in Annex I, will assist the Government of the Republic of Niger in expanding its policy analysis and monitoring programs. This project is for six years. The project will consist of studies and research on the rural economy of Niger, technical assistance and training to assist the Grantee to build its capacity for economic policy analysis and monitoring.

Annex I to this Agreement, attached, amplifies the above description of the Project. Within the limits of the above definition of the Project and the financing specified in Article III below, elements of the amplified description and financial plan provided in Annex I may be changed by the authorized representatives of the parties named in Section 7.2 without formal amendment of this Agreement.

ARTICLE I. L'Accord

Le présent Accord a pour objet de définir les conventions des parties susmentionnées ("Parties") quant à l'exécution par le Bénéficiaire du projet décrit dans le présent document et au financement du projet par les Parties.

ARTICLE II. Le Projet

Section 2.1. Définition du Projet

Le Projet Analyse et Suivi de la Politique (PASP), qui est décrit de manière plus détaillée dans l'Annexe I, aidera le Gouvernement de la République du Niger à étendre ses programmes de d'analyse et de suivi de la politique. Ce projet porte sur une période de six ans. Le projet comprend les travaux d'études et de recherche sur l'économie rurale au Niger, l'assistance technique et la formation en vue d'aider le bénéficiaire à mettre en place sa propre capacité d'analyse et de suivi de la politique économique.

L'Annexe I au présent Accord, ci-jointe, amplifie la description ci-dessus du projet. Dans le cadre des limites de la définition susmentionnée du projet et du financement spécifié à l'Article III ci-dessous, les éléments de cette description détaillée et du plan financier figurant à l'Annexe I peuvent être modifiés par accord écrit des représentants agréés des Parties nommées dans la Section 7.2, sans avenant officiel au présent Accord.

Section 2.2. Incremental Nature of Project

(a) A.I.D.'s contribution to the Project will be provided in increments, the initial one being made in accordance with Section 3.1 of this Agreement. Subsequent increments will be subject to the availability of funds to A.I.D. for this purpose, and to the mutual agreement of the Parties, at the time of a subsequent increment, to proceed.

(b) Within the limit of the Project Assistance Completion Date stated in this Agreement, A.I.D., subsequent to consultation with the Grantee, may specify in Project Implementation Letters appropriate time periods for the utilization of funds provided by A.I.D. under an individual increment of assistance.

ARTICLE III. Financing

Section 3.1. The Grant

To assist the Grantee to meet the costs of carrying out the Project, A.I.D., pursuant to the U.S. Foreign Assistance Act of 1961, as amended, agrees to grant the Grantee under the terms of this Agreement an amount not to exceed One Million Three Hundred Thousand United States ("U.S.") Dollars ($1,300,000). The Grant may be used to finance foreign exchange costs, as defined in Section 6.1, and local currency costs, as defined in Section 6.2 of goods and services required for the Project.

Section 2.2. Nature Progressive du Projet

(a) La contribution de l'A.I.D. au projet se fera par tranches successives, la première étant débloquée conformément à la Section 3.1 du présent Accord. Des allocations ultérieures pourront intervenir en fonction de la disponibilité des fonds à l'A.I.D. à cette fin, et de l'accord mutuel des deux Parties au moment d'une allocation ultérieure.

(b) Dans le cadre de la Date d'Achèvement d'Assistance au Projet énoncée dans le présent Accord, l'A.I.D., après consultation avec le Bénéficiaire peut spécifier dans des Lettres d'Exécution du Projet, les périodes appropriées pour l'utilisation des fonds accordés par l'A.I.D. au titre de chaque allocation.

ARTICLE III. Financement

Section 3.1. La Subvention

Pour aider le Bénéficiaire à supporter les coûts de l'exécution du Projet, l'A.I.D., conformément à la Loi de 1961 sur l'Aide aux Nations Etrangères telle qu'elle a été amendée, accepte d'accorder au Bénéficiaire conformément aux termes du présent Accord, une subvention d'un montant ne dépassant pas Un Million Trois Cent Mille dollars EU (1 300 000$). La subvention peut servir à financer les coûts en devises, tels que définis à Section 6.1 et les coûts en monnaie nationale, tels que définis à la Section 6.2 des biens et services nécessaires pour le projet.

Section 3.2. Grantee Resources for the Project

In addition to the resources provided or financed by the Grant, the Grantee agrees to provide or cause to be provided the staff, logistical support, funds and other resources required to carry out the Project in an effective and timely manner.

Section 3.3. Project Assistance Completion Date

(a) The Project Assistance Completion Date ("PACD") is the date by which the Parties estimate that all services financed under this project will have been performed and all goods financed under the Grant will have been furnished for the Project as contemplated in this Agreement. The PACD for the Project is June 30, 1996 or such other date as the Parties may agree to in writing.

(b) Except as A.I.D. may otherwise agree in writing, A.I.D. will not issue or approve documentation that would authorize disbursements from the Grant for services performed subsequent to the PACD or for goods furnished for the Project, as contemplated in this Agreement, subsequent to the PACD.

Section 3.2. Ressources du Bénéficiaire pour l'Exécution du Projet

Outre les ressources fournies ou financées par la Subvention, le Bénéficiaire accepte de fournir ou de faire fournir pour l'exécution du Projet, le personnel, l'appui logistique, les fonds et toutes les autres ressources requises pour exécuter efficacement et en temps opportun le Projet.

Section 3.3. Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet

(a) La "Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet" (DAAP) est la date à laquelle les Parties estiment que tous les services financés au titre de la Subvention auront été réalisés et tous les biens financés au titre de la Subvention auront été fournis pour l'exécution du Projet, comme prévu dans le présent Accord. La DAAP pour le Projet est le 30 juin 1996 ou toute autre date dont les Parties peuvent convenir par écrit.

(b) A moins que l'A.I.D. n'en convienne autrement par écrit, elle ne délivrera, ni n'approuvera des documents qui autoriseraient des déboursements de la Subvention pour la prestation de services exécutés après la DAAP, ou pour les biens fournis aux fins du Projet, comme le stipule le présent Accord, après la DAAP.

(c) Requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Project Implementation Letters, are to be received by A.I.D. or any bank described in Section 6.1. no later than nine (9) months following the PACD, or such other period as A.I.D.may agree to in writing.

After such period, A.I.D., giving notice to the Grantee, may at any time or times reduce the amount of the Grant by all or any part thereof for which requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Project Implementation Letters, were not received before the expiration date of the said period.

ARTICLE IV. Conditions Precedent to Disbursement

Section 4.1. First Disbursement

Prior to the first disbursement of U.S. Dollars under the Grant, or to the issuance by A.I.D. of documentation pursuant to which disbursement will be made, the Grantee will, except as A.I.D. may otherwise agree in writing, furnish to A.I.D. in form and substance satisfactory to A.I.D.:

A statement of the names of the persons holding or acting in the office of the Grantee specified in Section 7.2. and of any additional representatives, together with a specimen signature of each person specified in such statement.

(c) Les demandes de déboursement, accompagnées de pièces justificatives nécessaires qu'indiquent les Lettres d'Exécution du Projet, doivent parvenir à l'A.I.D. ou à toute banque décrite dans la Section 6.1 dans un délai de neuf (9) mois après la DAAP ou toute autre période convenue par écrit par l'A.I.D..

Après cette date, l'A.I.D., après avoir envoyé un avis écrit au Bénéficiaire, peut à n'importe quel moment réduire le montant de la Subvention de tout ou d'une partie de ce montant pour lequel les demandes de déboursement, accompagnées de pièces justificatives nécessaires décrites dans les Lettres d'Exécution du Projet, n'ont pas été reçues avant l'expiration de ladite date.

ARTICLE IV. Conditions Préalables au Déboursement

Section 4.1. Premier Déboursement

Avant le premier déboursement de fonds en dollars E.U., ou émission de tout document d'engagement en fonction duquel le déboursement sera effectué, le Bénéficiaire, à moins que l'A.I.D. n'en convienne autrement par écrit, devra fournir à l'A.I.D. en forme et substance jugées satisfaisantes par l'A.I.D.:

Une déclaration des noms des personnes représentant ou agissant au nom du Bénéficiaire précisées à la Section 7.2 et de tout autre représentant, ainsi qu'un specimen de la signature de chaque personne dont le nom figure dans ladite déclaration.

Section 4.2. Notification

When A.I.D. has determined that the condition precedent specified in Section 4.1. has been met, it will promptly notify the Grantee.

Section 4.3. Terminal Dates for Conditions Precedent

If the condition precedent specified in Section 4.1. has not been met within Ninety (90) days from the date of this Agreement, or such later date as A.I.D. may agree to in writing, A.I.D., at its option, may terminate this Agreement by written notice to the Grantee.

ARTICLE V. Procurement Source

Section 5.1. Foreign Exchange Costs

Disbursement pursuant to Section 6.1. will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Project having their source and origin in countries included in Code 935 of the A.I.D. Geographic Code Book as in effect at the time orders are placed or contracts entered into for such goods and services ("Foreign Exchange Costs"), except as A.I.D. may otherwise agree in writing, and except as provided in the Standard Provisions Annex II, Section C.1(b) with respect to marine insurance. Ocean transportation costs will be financed under the Agreement only on vessels under flag registry of countries included in Code 935 of the A.I.D. Geographic Code Book.

Section 4.2. Notification

Lorsque l'A.I.D. aura constaté que les conditions mentionnées dans la Section 4.1. auront été remplies, elle en notifiera sans délai le Bénéficiaire.

Section 4.3. Date d'Echéance des Conditions Préalables

Si la condition préalable spécifiée à la Section 4.1. n'est pas remplie dans les quatre-vingt dix (90) jours qui suivent la date du présent Accord ou une date ultérieure dont l'A.I.D. peut convenir par écrit, l'A.I.D. peut, à son gré, résilier le présent Accord par avis écrit envoyé au Bénéficiaire.

ARTICLE V. Source d'Acquisition

Section 5.1. Coûts en Devises

Les déboursements, conformément à la Section 6.1, seront exclusivement utilisés pour financer les coûts des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet, ayant leur source et origine dans les pays inclus dans le Code 935 du Manuel Géographique de l'A.I.D. en vigueur au moment où les commandes sont placées ou au moment où les contrats sont passés pour de tels biens et services ("Coûts en Devises"), à moins que l'A.I.D. n'en convienne autrement par écrit et à moins qu'il ne le soit stipulé dans l'Annexe II Dispositions Standard, Section C.1(b), de cet Accord, concernant l'assurance maritime. Le transport maritime sera financé dans le cadre de l'Accord exclusivement pour les bateaux battant pavillon des pays inclus dans le Code 935 du Manuel Géographique de l'A.I.D..

Section 5.2. Local Currency Costs

Disbursement pursuant to Section 6.2. will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Project having their source and, except as A.I.D. may otherwise agree in writing, their origin in Niger ("Local Currency Costs").

ARTICLE VI. Disbursements

Section 6.1. Disbursement for Foreign Exchange Costs

(a) After satisfaction of conditions precedent the Grantee may obtain disbursement of funds under the Grant for the Foreign Exchange Costs of goods or services required for the Project in accordance with the terms of the Agreement, by such of the following methods as may be mutually agreed upon:

(1) by submitting to A.I.D., with necessary supporting documentation as prescribed in Project Implementation Letters, (A) requests for reimbursement for such goods or services, or (B) requests for for A.I.D. to procure commodities or services in the Grantee's behalf for the Project; or

Section 5.2. Coûts en Monnaie Nationale

Conformément à la Section 6.2., les déboursements seront exclusivement utilisés pour financer les coûts des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet ayant leur source et leur origine, à moins que l'A.I.D. n'en convienne autrement par écrit, en République du Niger ("Coûts en monnaie nationale").

ARTICLE VI. Déboursements

Section 6.1. Déboursement pour les Coûts en Devises Etrangères

(a) Après avoir rempli les conditions préalables, le Bénéficiaire peut obtenir le déboursement des fonds au titre de la Subvention pour les coûts en devises étrangères des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet conformément aux termes du présent Accord, selon l'une des méthodes suivantes qui peuvent être arrêtées par accord mutuel:

(1) soumettre à l'A.I.D., accompagnées des pièces justificatives nécessaires décrites dans les Lettres d'Exécution du Projet (A) les demandes de remboursement de ces biens et services, ou (B) les demandes pour permettre à l'A.I.D. d'obtenir ces biens et services au nom du Bénéficiaire pour le Projet, ou

(2) by requesting A.I.D. to issue Letters of Commitment for specified amounts (A) to one or more United States banks, satisfactory to A.I.D. to reimburse such bank or banks for payments made by them to contractors or suppliers, under Letters of Credit or otherwise, for such goods or services, or (B) directly to one or more contractors or suppliers, through Letters of Credit or otherwise, for such goods or services.

(b) Banking charges incurred by the Grantee in connection with Letters of Commitment and Letters of Credit will be financed under the Grant unless the Grantee instructs A.I.D. to the contrary. Such other charges as the Parties may agree to may also be financed under the Grant.

Section 6.2. Disbursement for Local Currency Costs

(a) After satisfaction of conditions precedent, the Grantee may obtain disbursement of funds under the Grant for Local Currency Costs required for the Project in accordance with the terms of this Agreement, by submitting to A.I.D., with necessary supporting documentation as prescribed in Project Implementation Letters, requests to finance such costs.

(2) demander à l'A.I.D. d'émettre des Lettres d'Engagement pour des sommes précises (A) à une ou plusieurs banques des Etats-Unis qui conviennent à l'A.I.D. et obligeant l'A.I.D. à rembourser la ou les banques pour les paiements des contractants et fournisseurs qui auront fourni des biens et services au titre des Lettres de Crédit ou autrement, ou (B) directement à un ou plusieurs contractants ou fournisseurs, obligeant l'A.I.D. à payer ces contractants et fournisseurs par le biais de Lettres de Crédit ou autres pour leurs biens et services.

(b) les frais de banque encourrus par le Bénéficiaire relatifs aux Lettres d'Engagement et aux Lettres de Crédit seront financés par la Subvention à moins que le Bénéficiaire ne recommande à l'A.I.D. le contraire. Tous les autres frais dont les Parties peuvent convenir peuvent être également financés par la Subvention.

Section 6.2. Déboursements pour les Coûts en Monnaie Locale

(a) Après avoir rempli les conditions préalables, le Bénéficiaire peut obtenir le déboursement des fonds au titre de la Subvention pour les coûts en monnaie nationale des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet et conformément aux termes du présent Accord, en soumettant à l'A.I.D., accompagnées des pièces justificatives stipulées dans les Lettres d'Exécution du Projet, les demandes de financement de ces coûts.

(b) The local currency needed for such disbursement hereunder may be obtained:

(1) by acquisition by A.I.D. with U.S. dollars by purchase; or

(2) by A.I.D. (A) requesting the Grantee to make available the local currency for such costs, and (B) thereafter making available to the Grantee through the opening or amendment by A.I.D. of Special Letters of Credit in favor of the Grantee or its designee, an amount of U.S. Dollars equivalent to the amount of local currency made available by the Grantee, which dollars will be utilized for procurement from the United States under appropriate procedures described in Project Implementation Letters.

The U.S. dollar equivalent of the local currency made available hereunder will be, in the case of subsection (b)(1) above, the amount of U.S. dollars required by A.I.D. to obtain the local currency, and in the case of subsection (b)(2) above, an amount calculated at the rate of exchange specified in the applicable Special Letter of Credit Implementation memorandum hereunder as of the date of the opening or amendment of the applicable Special Letter of Credit.

Section 6.3. Other Forms of Disbursement

Disbursements of the Grant may also be made through such other means as the Parties may agree to in writing.

(b) Les fonds en monnaie nationale nécessaires à ces remboursements peuvent être obtenus par l'une des méthodes ci-après:

(1) l'achat par l'A.I.D. de devises locales payées en dollars E.U., ou

(2) l'A.I.D. (A) demande au Bénéficiaire de fournir les fonds en monnaie nationale nécessaires pour financer ces coûts, et (B) ensuite met à la disposition du Bénéficiaire par l'émission ou l'amendment par l'A.I.D. de Lettres de Crédit spéciales en faveur du Bénéficiaire ou de son mandataire, une somme en dollars E.U. équivalant au montant en monnaie nationale fournie par le Bénéficiaire. Cette somme en dollars sera utilisée pour les achats faits aux Etats-Unis suivant les procédures appropriées décrites dans les Lettres d'Exécution du Projet.

L'équivalent en dollars E.U. des devises locales rendues disponibles sera, dans le cas de l'alinéa (b)(1) ci-dessus le montant de dollars E.U. demandé par l'A.I.D. pour obtenir la monnaie nationale et dans le cas de l'alinéa (b)(2) ci-dessus, le montant calculé au taux de change indiqué dans le Mémorandum d'Exécution de la Lettre Spéciale de Crédit applicable à la date d'ouverture ou d'amendement de la Lettre Spéciale de Crédit applicable.

Section 6.3. Autres Formes de Déboursements

Les déboursements de la Subvention peuvent également s'effectuer par d'autres moyens dont les Parties peuvent convenir par écrit.

Section 6.4. Rate of Exchange

Except as may be more specifically provided under Section 6.2., if funds provided under the Grant are introduced into Niger by A.I.D. or any public or private agency for purposes of carrying out obligations of A.I.D. hereunder, the Grantee will make such arrangements as may be necessary so that such funds may be converted into currency of Niger at the highest rate of exchange which, at the time the conversion is made, is not unlawful in Niger.

ARTICLE VII. Special Covenant

The Grantee Covenants that this Agreement and the Grant, and all persons, contracts, sub-contracts, grantees or contractors or other implementing organizations, services and commodities financed under it, regardless of source or origin, shall be exempt from any taxation, duties or fees imposed under laws in effect in the territory of the Grantee.

ARTICLE VIII. Miscellaneous

Section 7.1. Communications

Any notice, request, document or other communication submitted by either Party to the other under this Agreement will be in writing or by telegram or cable, and will be deemed duly given or sent when delivered to such Party at the following address:

Section 6.4. Taux de change

Sauf indication spécifique prévue à la Section 6.2, si les fonds fournis dans le cadre de la Subvention sont introduits dans la République du Niger par l'A.I.D. ou par un organisme privé ou public pour satisfaire aux obligations de l'A.I.D., le Bénéficiaire prendra les mesures nécessaires pour s'assurer que ces fonds peuvent être convertis en monnaie de la République du Niger au taux de change le plus élevé qui, au moment de la conversion n'est pas illégal au Niger.

ARTICLE VII. Clauses Spéciales

Le Bénéficiaire accepte que dans le cadre de cet Accord et de la Subvention toutes les personnes, tous les contrats, les contrats de sous-traitance, les bénéficiaires ou contractants ou autres organes d'exécution, les services et biens d'équipement financés indépendamment de leur source ou origine, seront exemptés de tous droits ou taxes imposés en vertu de la législation en vigueur dans le pays du Bénéficiaire.

ARTICLE VIII. Divers

Section 7.1. Communications

Tout avis, demande, document ou autre communication présenté par une Partie à l'autre dans le cadre du présent Accord sera présenté par écrit, par télégramme ou par câble, et sera considéré comme dûment remis ou envoyé lorsqu'il parviendra à cette Partie intéressée à l'adresse ci-après:

To the Grantee. Mail Address:

Ministry of Plan
B.P. 862
Niamey, Republic of Niger

To A.I.D. Mail Address

USAID/NIGER
B.P. 11201
Niamey, Republic of Niger

All such communications may be in English or in French. Other addresses may be substitutes for the above upon the giving of notice.

Section 7.2. Representatives

For all purposes relevant to this Agreement, the Grantee will be represented by the individual holding or acting in the office of Minister of Plan, and A.I.D. will be represented by the individual holding or acting in the office of Mission Director, each of whom, by written notice, may designate additional representatives for all purposes other than exercising the power under Section 2.1. to revise elements of the amplified description in Annex I. The names of the representatives of the Grantee, with specimen signatures, will be provided to A.I.D., which may accept as duly authorized any instrument signed by such representatives in implementation of this Agreement, until receipt of written notice of revocation of their authority.

Au Bénéficiaire. Adresse postale:

Ministère du Plan
B.P. 862
Niamey, République du Niger

A l'A.I.D.. Adresse postale:

USAID/Niger
B.P. 11201
Niamey, République du Niger

Toutes les communications seront rédigées en anglais ou en français. D'autres adresses peuvent remplacer celles susmentionnées sur simple avis.

Section 7.2. Représentants

Aux fins du présent Accord, le Bénéficiaire sera représenté par la personne occupant le poste de Ministre du Plan ou agissant en son nom et l'A.I.D. sera représentée par la personne occupant le poste de Directeur de la Mission USAID/Niger ou agissant en son nom, chacun d'eux pouvant, par avis écrit, désigner d'autres représentants à toutes les fins autres que celles d'exercer le pouvoir dans le cadre de la Section 2.1 de réviser les éléments de la description détaillée de l'Annexe I. Les noms des représentants du Bénéficiaire accompagnés des spécimen de signatures, seront communiqués à l'A.I.D. qui peut accepter comme dûment agréé tout document signé par de tels représentants en application du présent Accord jusqu'à réception de l'avis écrit de la révocation de leur autorité.

Section 7.3. Standard Provisions Annex

A "Project Grant Standard Provisions Annex" (Annex II) is attached to and forms part of this Agreement.

Section 7.4. Language of Agreement

This Agreement is prepared in both English and French. In the event of ambiguity or conflict between the two versions, the English language version will control.

Section 7.3. Annexe Relative aux Dispositions Standard

Une "Annexe Relative aux Dispositions Standard" (Annexe II) est jointe au présent Accord et en fait partie.

Section 7.4. Libellé de l'Accord

Le présent Accord est préparé en anglais et en français. En cas d'ambiguité ou de conflit entre les deux versions, seule la version anglaise fera foi.

IN WITNESS WHEREOF, the Government of the Republic of Niger and the United States of America, each acting through its duly authorized representatives, have caused this Agreement to be signed in their names and delivered as of the day and year first below written.

EN FOI DE QUOI, la République du Niger et les Etats-Unis d'Amérique, chacun agissant par l'intermédiaire de son représentant dûment mandaté, ont fait signer le présent Accord en leur nom et l'ont fait remettre au jour et année ci-dessous mentionnés.

REPUBLIQUE DU NIGER

PAR: S.E.M. SANI BAKO

TITRE: MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

DATE: 24 AOUT 1990

UNITED STATES OF AMERICA

BY S.E.M. CARL C. CUNDIFF

TITLE: AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS AU NIGER

DATE: 24 AOUT 1990

UNITED STATES OF AMERICA

BY M. GEORGE T. EATON

TITLE: DIRECTEUR DE LA MISSION USAID/NIGER

DATE: 24 AOUT 1990

ANNEX I

Amplified Project Description

Elements of this Amplified Project Description may be changed by written agreement of the authorized representatives of the parties without formal amendment of the Agreement provided that such changes are within the scope of the Project as set forth in the text of the Agreement.

I. Project Description

The Policy Analysis and Monitoring Project (PAM) will assist the Government of Niger in strengthening its ability to analyze policy options and monitor the impacts of policy decisions. This project is for six years, with an initial Grant of $1,300,000, and subject to the provision of Section 2.2 of the Agreement, a total budget not to exceed $5,000,000. The project will consist of technical assistance, studies and training activities.

A. Goal

The goal of the Policy Analysis and Monitoring Project is to assist in the process of increasing production and incomes in the rural economy of Niger.

B. Purpose

The project's purpose is to strengthen the Ministry of Plan's (DAEP) ability to analyze policy options and monitor the impacts of policy decisions.

ANNEXE I

Description Amplifiée du Projet

Les éléments de cette Description Amplifiée du Projet peuvent faire l'objet de modifications après un accord écrit des représentants agréés des parties sans un amendement formel de l'Accord, à condition que lesdites modifications entrent dans le cadre du Projet, tel que défini dans l'Accord.

I. Description du Projet

Le Projet Analyse et Suivi des Politiques (PASP) aidera le Gouvernement de la République du Niger à renforcer sa capacité d'analyse des options de politique et assurer le suivi des impacts des décisions de politique. Ce projet qui durera six ans, démarrera avec une subvention de 1 300 000 dollars et, en fonction de la clause de la Section 2.2. de l'Accord, le budget total n'excèdera pas 5 000 000 dollars. Les activités du projet comprendront l'assistance technique, les études et la formation.

A. But

Le but du Projet Analyse et Suivi des Politiques (PASP) est de contribuer au processus d'augmentation de la production et des revenus de l'économie rurale nigérienne.

B. Objectif

L'objectif du projet est de renforcer la capacité du Ministère du Plan (DAEP), d'analyser les options de politiques et suivre les impacts des décisions de politique.

C. Project Outputs

This project will strengthen the Government of Niger's ability to analyze policy options and monitor the impacts of policy decisions. Outputs of the project will be systems and data bases for monitoring the rural economy, and by extension the effects of policy reform measures. Outputs will also include a set of studies and research reports on the rural economy which will be available to economic decision makers (Government, donor, private sector), as well as to academics concerned with Niger's rural development.

Seven cadres from Plan and other ministries will receive M.A.-level training in economics as part of the project. Other cadres with economic analysis duties will receive short-term and in-service training in economic analysis during the course of the project. Training is open to employees of a number of ministries having roles in the analysis of economic policy (Plan, Finance, Agriculture, Economic Promotion, Prime Minister's Office). Priority will be given to employees of the DAEP in Plan. At the end of the project the staff in the Division of Economic Analysis and Forecasting (DAEP) of the ministry of Plan will be able to analyse and to maintain the data bases.

C. Résultats du Projet

Ce Projet renforcera la capacité du Gouvernement du Niger d'analyser les options de politiques et suivre les impacts des décisions de politique. Les résultats du projet comprendront des systèmes et bases de données pour assurer le suivi de l'économie rurale et, par extension, les effets des mesures de réforme de la politique. Les résultats du projet comprendront également une série de rapports d'études et de recherche sur l'économie rurale qui seront mis à la disposition des décideurs en matière d'économie (gouvernement, donateurs, secteur privé) et des experts qui s'intéressent au développement rural au Niger.

Le projet fournira le financement pour assurer à sept cadres du Ministère du Plan et autres Ministères une formation du niveau MA en sciences économiques. Il organisera des cours de recyclage et à court terme sur l'analyse économique à l'intention des autres cadres ayant des attributions afférentes à l'analyse économique. Le projet fournira cette formation aux employés d'un certain nombre de ministères qui ont des responsabilités concernant l'analyse de la politique économique (Plan, Finances, Agriculture, Promotion Economique, Cabinet du Premier Ministre). La priorité sera accordée aux cadres de la DAEP du Ministère du Plan. A la fin du projet, le personnel de la Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision (DAEP) du Ministère du Plan sera en mesure d'effectuer l'analyse et assurer le maintien des bases de données.

D. Detailed Project Description

The project will provide a range of technical assistance and training to analytical units of the planning ministry and several technical ministries. The project will have five components:

D. Description Détaillée du Projet

Le Projet fournira une gamme d'assistance technique et de formation aux bureaux d'études du Ministère du Plan et à plusieurs autres ministères techniques. Le projet comprendra cinq volets:

1. Assessment of Policy Analysis and Monitoring Requirements
2. Workshop on the Research Agenda
3. Research and Analysis
4. Integration of Research Results in the Policy Analysis Framework
5. Short and Long-term Training.

The planned life of project is six years. It is anticipated that the first year of the project will be devoted to selection of the long-term contractor, and some short-term training managed by USAID, but that active project implementation will not begin until Year 2.

1. Assessment of Policy Analysis Requirements.

The data requirements of rural development policy analysis and monitoring will be explored in the first phase of the project. The technical assistance contractor will prepare a proposed research agenda based on an assessment of Government needs and capabilities in economic policy analysis. This agenda can include both short and long-term studies. All proposed studies must address a priority policy issue and the set of proposed studies must fit into an economic policy analysis and monitoring framework. For the first component of the project, the contractor will provide four persons with the following areas of expertise: macroeconomics, public finance, international trade and rural development. The draft agenda will be the basic document of the second project component.

1. Volet évaluation des besoins en analyse et suivi des politiques,
2. Volet atelier sur le programme de recherche,
3. Volet recherche et analyse,
4. Volet intégration des résultats de la recherche dans le cadre de l'analyse des politiques et
5. Volet formation à court et à long termes.

Il est prévu que le projet durera six ans. On prévoit de consacrer la première année du projet à la sélection du contractant à long terme et à l'organisation de quelques stages à court terme par l'USAID et de ne faire démarrer la phase active qu'au cours de la deuxième année.

1. Volet Evaluation des Besoins en Analyse des Politiques

Les besoins en données de l'analyse et du suivi des politiques de développement rural seront explorés au cours de la première phase du projet. Le contractant de l'assistance technique élaborera un projet de programme de recherche en fonction d'une évaluation des besoins et capacités de l'Etat en matière d'analyse de la politique économique. Ce programme peut comprendre des travaux d'études à court et long termes. Toutes les études proposées doivent traiter d'une question de politique prioritaire et la série d'études proposées doit s'intégrer dans un cadre d'analyse et de suivi de la politique économique. Le contractant fournira au cours de l'exécution du premier volet du projet, quatre personnes spécialisées dans les domaines suivants: macro-économie, finances publiques, commerce international et développement rural. Le projet de programme constituera le document de base du deuxième volet du projet.

The project will develop a research plan which will be aimed at giving Government and USAID technical staff adequate knowledge of the structure of the economy to assess the probable impacts of alternative policies and to monitor the impact of in-place policies, during and after the project. The project will fund selected research efforts on topics related to rural economic growth and development. The lack of data on the rural economy will necessitate a primary data collection component in most research efforts. Illustrative examples of the type of research to be undertaken are: analysis of crop competitiveness, determinants of rural investment patterns, the structures of urban and rural household demand, the role of foreign currencies in a border zone, the importance of transportation in comparative advantage and the impact of fiscal policy changes on rural production and consumption patterns. The monitoring system will be geared towards the entire Government reform program, not only those programs being promoted by the USAID.

Le projet élaborera un plan de recherche qui visera à fournir aux cadres techniques de l'Etat et de l'USAID, une connaissance appropriée de la structure de l'économie en vue d'évaluer les impacts probables d'autres politiques et de suivre l'impact des politiques en place pendant et après le projet. Le projet financera certaines activités de recherche sur les thèmes relatifs à la croissance et au développement de l'économie rurale. Le manque de données sur l'économie rurale nécessitera la création d'un volet collecte de données de base dans la plupart des activités de recherche. Les exemples illustratifs du type de recherche à entreprendre sont: l'analyse de la compétitivité des cultures, les déterminants des régimes d'investissement en milieu rural, les structures de la demande des foyers urbains et ruraux, le rôle des devises dans la zone frontalière, l'importance du transport au niveau des avantages comparatifs et l'impact des modifications de la politique fiscale sur les systèmes de production et de consommation en milieu rural. Le système de suivi sera orienté vers l'ensemble du programme de réforme du Gouvernement et non uniquement vers les programmes dont la promotion est entreprise par l'USAID.

2. Workshop on the Research Agenda

The Workshop will bring together representatives of the Government, USAID, the contractor and independent experts, to discuss, evaluate, modify if necessary, and approve the research agenda. The workshop participants will reassemble annually to review project progress.

The workshop will provide a focal point for research activities undertaken under project auspices, allowing presentation of findings, discussion of key issues by a panel which includes

2. Volet Atelier sur le programme de recherche

L'atelier regroupera les représentants du Gouvernement du Niger, de l'USAID, le contractant et des experts indépendants pour examiner, évaluer, modifier, le cas échéant, et approuver le programme de recherche. Les participants à l'atelier se réuniront annuellement pour examiner l'état d'avancement du projet.

L'atelier fournira un point focal pour les activités de recherche entreprises sous les auspices du projet, en permettant la présentation des conclusions, la discussion des problèmes clés par un comité qui comprendra

17

Government and USAID representatives, experts from international research organizations (such as IFPRI), and advisors financed by the project. The research coordinator of the technical assistance contractor will be responsible for organization of these meetings. Final approval of the research agenda rests with the Government of Niger.

les représentants du Gouvernement et de l'USAID, des experts des organismes internationaux de recherche (tels que l'IFPRI) et des conseillers financés par le projet. Le coordinateur de la recherche représentant le contractant de l'assistance technique sera chargé de l'organisation de ces réunions. L'approbation finale du programme de recherche revient au Gouvernement du Niger.

3. Research and Analysis

This third component will take place primarily in the second to fourth years of the project. This component will feature implementation of studies and research. Long-term research studies will be of "dissertation quality." To the extent possible Nigeriens will be selected to do the long-term research. Long-term researchers will be financed via stipends and will not receive the normal long-term TA compensation and support package. In the case of research done by the Government of Niger employees, A.I.D. indemnity regulations will apply.

3. Volet recherche et analyse

Ce troisième volet interviendra principalement entre les deuxième et quatrième années. Ce volet insistera notamment sur la mise en oeuvre des études et des travaux de recherche. Les travaux d'études de recherche à long terme auront la qualité d'une "thèse". Dans la mesure du possible, des Nigériens seront choisis pour entreprendre des travaux de recherche à long terme. Les chercheurs à long terme seront financés par le biais des bourses et ne bénéficieront pas de l'enveloppe de compensation et d'appui fournie au titre d'une assistance technique normale à long terme. Au cas où les travaux de recherche sont effectués par les employés de l'Etat nigérien, les règles de l'A.I.D. en matière d'indemnités seront appliquées.

The monitoring aspect of the project will be incorporated into the design of the research projects. Each long-term research project will produce an in-depth "picture" of one or more parts of the economy at a particular time period. The "dissertation quality" of the research applies to the statistical reliability of the picture. Data collection methodologies will conform to standard data collection norms for social science research. It is expected that policy monitoring will be institutionalized during the fourth component.

L'aspect suivi du projet sera incorporé dans la conception des projets de recherche. Chaque projet de recherche à long terme devra présenter une "description" détaillée d'une ou plusieurs parties de l'économie à une période spécifique. La "qualité de thèse" des travaux s'applique à la fiabilité statistique de la description. Les méthologies de collecte des données devront se conformer aux normes standard de collecte des données pour la recherche en sciences sociales. L'on espère que le suivi des politiques sera institutionnalisé pendant le quatrième volet.

4. Integration of the Research Results into the Policy Analysis Framework

The fourth component of the project will consist of a long-term senior advisor resident in the DAEP for the last 24 months of the project. The task of this advisor will be to operationalize the research results.

This work will include the integration of the planning and analysis models into the work of the DAEP, and training of DAEP staff in the application of the models and verification of inter-model consistency.

The fourth component work on policy impact monitoring will consist of field testing and implementation of the follow-up surveys. The long-term senior advisor will train Government staff in the use of these models. The advisor will assist the Ministry of Plan, and possibly other ministries, to incorporate these models into the everyday operations so that their use becomes routine and value widely accepted.

4. Volet intégration des résultats de la recherche dans le cadre de l'analyse des politiques

Le quatrième volet du projet comprendra un conseiller résident à long terme qui travaillera à la DAEP pour les derniers 24 mois du projet. La tâche de ce conseiller consistera à rendre opérationnels les résultats de la recherche.

Ce travail englobera l'intégration des modèles de planification et d'analyse dans les activités de la DAEP et la formation du personnel de la DAEP en application des modèles et vérification de la conformité inter-modèle.

Le travail du quatrième volet concernant le suivi de l'impact des politiques comprendra les tests effectués sur le terrain et la mise en oeuvre des enquêtes de suivi. Le conseiller technique à long terme formera le personnel de l'Etat nigérien en utilisation de ces modèles. Il aidera le Ministère du Plan et éventuellement les autres ministères à incorporer ces modèles dans les opérations quotidiennes afin de faire de leur utilisation une routine et une valeur largement acceptées.

5. Long and short-term training

The fifth component of the project is devoted to training, and will be implemented over the course of the project. The project will fund graduate training in economic analysis (M.A.-level) for seven cadres from the Ministry of Plan and other agencies affiliated with the economic policy analysis functions of the Government (e.g., MA/L, MH/E, MEP, MF, Prime Minister's Office). The long-term training of Government cadres will begin as soon as candidates are approved.

5. Volet formation à court et long termes.

Le cinquième volet du projet est consacré à la formation et sera exécuté au cours du projet. Le projet financera les études de troisième cycle en analyse économique (niveau M.A.) pour sept cadres du Ministère du Plan et d'autres organes de l'Etat intéressés par la pratique de l'analyse de la politique économique (par exemple, le MAG/EL, le MH/E, le MPE, le MF et le Cabinet du Premier Ministre). La formation à long terme des cadres de l'Etat nigérien commencera aussi tôt après l'approbation du choix des candidats.

In the case that, by the end of Year 2, more than seven candidates are named who are appropriate (serve in analytical capacity, have requisite B.A. training), USAID will consider programming contingency funds for a limited number of additional candidates or propose candidates for funding by a regional training project.

Si, vers la fin de la 2ème année l'on désigne plus de sept candidats qualifiés (exerçant des fonctions en analyse et ayant un diplôme de B.A. reconnu), l'USAID examinera la possibilité de programmer des fonds de réserve en vue de financer un nombre limité d'autres candidats ou en proposer pour financement par un projet regional de formation.

Short-term training will take place throughout the six year life of project. Annual training plans will be prepared by the contractor and submitted to USAID and the Government for approval. The objective of the short-term training program is improved skills in the participating ministries in the following areas: computers (including data processing), sectoral analysis, statistical analysis and economic analysis. Particular emphasis will be given to trade policy, fiscal policy and public investment policy.

La formation à court terme aura lieu au cours des six années que durera le projet. Des plans annuels de formation seront élaborés par le contractant qui les soumettra à l'USAID et au Gouvernement pour approbation. L'objectif du programme de formation à court terme est d'améliorer les connaissances du personnel des ministères participant dans les domaines suivants: informatique (y compris le traitement des données), l'analyse sectorielle, l'analyse statistique et l'analyse économique. On accordera une attention particulière à la politique de commercialisation, à la politique fiscale et à la politique d'investissement public.

Short-term specialized training will be provided to up to ten participants per year at U.S. or third country academic institutions. The project will also feature in-country seminars for discussion of research findings and workshops on techniques of economic policy analysis.

La formation spécialisée à court terme sera dispensée à une dizaine de participants en tout par an dans des institutions académiques des Etats-Unis ou d'un pays tiers. Le projet organisera également des séminaires dans le pays en vue de l'examen des résultats de la recherche et des ateliers sur les techniques d'analyse de la politique économique.

II. Cost Estimate and Financial Plan

II. Coût Estimatif et Plan Financier

A. Cost Projections:

The budget projections for PAM are based on prices and exchange rates prevailing at the time the financial analysis was conducted. An inflation factor of 6% was incorporated to account for price and exchange rate fluctuations; however, line item shifts in the budget may be required depending on the scale of such fluctuations.

A. Prévisions des Coûts

Les prévisions budgétaires du PAS se basent sur les prix et taux de change en cours au moment où l'analyse financière a été réalisée. Un facteur inflation de 6% a été incorporé pour justifier les fluctuations des prix et taux de change; toutefois, les modifications des rubriques budgétaires peuvent s'avérer nécessaires en fonction de l'échelle desdites fluctuations.

-20

B. A.I.D. Inputs:

It is planned that A.I.D. will finance long and short term technical assistance, studies, long and short term training, commodities, certain administrative costs and evaluations and audits.

1. Technical Assistance:

The Project will finance the services of U.S.-based research analysts on an intermittent basis during a four year period (estimated 28 person-months), a locally hired administrative assistant (36 person-months), an economic analyst (24 person months), and local support staff for a project office (driver, guards, etc.). During years 1 and 2 of the project approximately 16 months of short-term technical assistance will be funded.

2. Studies

The Project will finance short-term studies and in-depth field research, following annual research plans to be developed during project implementation. The total cost of such studies shall not exceed $1,460,000.

3. Training

The Project will finance M.A.-level degree training in the United States for seven candidates. Up to ten persons a year will receive short-term training in the United States or third countries. On-the-job training will form a part of the requirements for the contract economic analyst, during years 5 and 6.

B. Intrants de l'A.I.D.

Il est prévu que l'A.I.D. financera l'assistance technique à court et long termes, les études, la formation à court et long termes, les biens d'équipement, certains frais administratifs, les évaluations et audits.

1. Assistance Technique

Le Projet financera la prestation de services d'analystes de la recherche résidant aux Etats-Unis sur une base intermittente pendant une période de quatre ans (estimée à 28 mois/personne), un assistant administratif localement recruté (36 mois/personne), un analyste économique (24 mois/personne) et un personnel local d'appui pour un projet (chauffeur, gardiens etc.). Pendant les 1ère et 2ème années du projet, environ 16 mois d'assistance technique à court terme seront financés.

2. Etudes

Le Projet financera les études à court terme et la recherche approfondie sur le terrain, les plans annuels suivants de recherche devant être élaborés lors de la mise en oeuvre du projet. Le coût total de ces études ne dépassera pas de 1 460 000 dollars.

3. Formation

Le Projet financera une formation du niveau M A pour sept candidats aux Etats-Unis. Environ dix personnes recevront chaque année une formation à court terme aux Etats-Unis ou dans des pays-tiers. La formation sur le tas fera partie intégrante des conditions de recrutement d'un spécialiste de l'analyste économique au cours des 5ème et 6ème années.

21

4. Evaluation

The project will finance mid-term and final evaluations. A total of $150,000 is reserved for this purpose.

5. Audit

The project will finance audit(s) to be carried out as necessary. A total of $50,000 is reserved for this purpose.

III. Implementation Plan

A. Administrative Arrangements

1. Government of Niger Management

The Government of Niger chief implementing agent will be the Division of Economic Analysis and Forecasting (DAEP) in the Ministry of Plan. The DAEP shall provide project direction for the Government, including signing Project Implementation Letters and Project Implementation Orders (PIO/T, PIO/C, PIO/P). DAEP will coordinate activities on behalf of the Government.

2. Joint Research Committee

A joint Government-USAID-contractor research committee will decide on priority areas for research and monitoring (including studies and field research). This committee will review the progress of work throughout the life of the project. A contractor representative will serve as secretariat of the committee, charged to implement the research agenda, to manage project research funds and administer the short-term training program. Government of Niger membership of the committee shall be decided by the Government.

4. Evaluation

Le Projet financera les évaluations à moyen term et finale. Un montant total de 150 000 dollars est réservé à cet effet.

5. Audit

Le Projet financera les audits devant être exécutés au besoin. Un montant total de 50 000 dollars est réservé à cet effet.

III. Plan de Mise en oeuvre

A. Dispositions d'ordre adminsitratif

1. Gestion du projet par le Gouvernement du Niger

La principale agence d'exécution du Gouvernment de la République du Niger sera la Direction de l'Analyse Economique et de la Prévision (DAEP) du Ministère du Plan. La DAEP assurera la direction du projet au nom du Gouvernement, y compris la signature des Lettre d'Exécution de Projet et les Ordres d'Exécution de Projet (PIO/T, PIO/C, PIO/P). La DAEP assurera la coordination des activités au nom du Gouvernement.

2. Comité conjoint de recherche

Un comité conjoint de recherche Gouvernement-USAID-contractant décidera des zones prioritaires pour la recherche et le suivi (y compris les études et les travaux de recherche sur le terrain). Ce comité examinera l'état d'avancement des travaux tout le long du projet. Un représentant du contractant servira de secrétariat au comité et sera chargé de mettre en application le calendrier de recherche, gérer les fonds du projet destinés à la recherche et administrer les programmes de formation à court terme. L'adhésion de l'Etat nigérien au comité sera décidée par le Gouvernement.

The Ministry of Plan (DAEP) will lead the committee on behalf of the Government. Decisions on short-term studies and training may be made by the DAEP and USAID without recourse to the full committee, if necessary to respond to sudden, one time opportunities. However, the rule for the project will be that the majority of short term training and studies must be planned on an annual basis, with concurrence of the committee. Day to day decision making for project implementation will be the responsibility of USAID and the Government project director.

Le Ministère du Plan (DAEP) présidera le comité au nom du Gouvernement du Niger. Les décisions relatives aux études et stages à court terme peuvent être prises par l'USAID et la DAEP sans avoir recours à tout le comité, le cas échéant, pour saisir une occasion urgente et unique qui se présenterait. Cependant, la réglementation du projet sera que la majorité des programmes de formation et d'études à court terme doivent être planifiés annuellement avec l'accord du comité. La prise des décisions courantes relatives à la mise en oeuvre du projet incombera à l'USAID et le Directeur du projet nommé par le Gouvernement.

3. USAID Management

Project management for USAID will be the responsibility of the USAID Economist assigned to the Program Office. The USAID Program Economist shall serve as project officer throughout the life of project. The officer will provide technical oversight to project activities, and will coordinate decision making on project implementation with the project director named by the Government. USAID intends to invest logistical responsibilities fully in the contracting organization. The project contractor shall be under the direct supervision of the USAID project officer.

3. Gestion du projet par l'USAID

La gestion du projet au nom de l'USAID incombera à l'économiste de l'USAID dont le bureau est situé au Program Office. L'économiste du bureau du Program de l'USAID servira de responsable du projet pendant toute la durée du projet. Le responsable du projet assurera la supervision technique des activités du projet et coordonnera la prise de décision concernant la mise en application, en collaboration avec le directeur du projet nommé par le Gouvernement. L'USAID entend confier toutes les responsabilités logistiques à l'organisation contractante. Le contractant du projet travaillera sous la direction exclusive du responsable du projet.

The USAID Education and Training office (GDO/ET) will be responsible for management of long-term academic training (estimated 7 MA candidates) for the project. Short-term training will be the responsibility of the contractor (with possible exception of training before contract start-up).

Le Bureau de l'Education et de la Formation de l'USAID (GDO/ET) sera chargé de l'administration du programme de formation académique à long terme (environ 7 candidats M.A.) du projet. Les stages à court terme incomberont au contractant (à l'exception éventuellement de la formation avant le début de la mise en application des termes du contrat).

Management support to project activities in Niger will be invested in the contractor. The budget of each research activity will include funds for logistical support. USAID will provide advice to the contractor, but will not intervene except in emergencies. Project procurement shall be the contractor's responsibility, except for those items to be purchased before contract start-up.

L'appui administratif aux activités du projet au Niger sera confié au contractant. Le budget de chaque activité de recherche comprendra les fonds pour l'appui logistique. L'USAID fournira des conseils au contractant, mais n'interviendra qu'en cas d'urgence. Les acquisitions du projet incomberont au contractant à l'exception des achats à effectuer avant le démarrage du contrat.

The contractor shall establish an account in a commercial bank in Niamey in order to finance in-country expenses. The contractor will be responsible for all financial management. No funds will be transferred to the Government of Niger.

Le contractant devra ouvrir un compte dans une banque commerciale à Niamey afin de financer les dépenses locales. Le contractant sera chargé de toute la gestion financière du projet. Aucun fonds ne sera transféré au Gouvernement du Niger.

B. Project Structure

USAID will enter into a contract with a public international organization, or U.S. (or other Free World) organization, which might be a for-profit business, a university or consortium of universities, to implement the project.

The contractor will provide the following inputs over the course of the project:

- A local hire administrative assistant who will provide logistical and administrative support (3 person years). The individual will provide liaison with Government of Niger agencies, particularly in implementation of field activities, and will assure record keeping for the contractor. The contractor will hire support staff (driver, secretary/bookkeeper) to staff a small contract office in Niamey during FYs 92-95.

B. Structure du projet

L'USAID passera un contrat avec une organisation internationale publique ou une organisation américaine (ou d'autres pays du monde libre) qui pourrait être une entreprise à but lucratif, une université ou un consortium d'universités, pour exécuter le projet.

Le contractant fournira les intrants suivants au cours de la durée du projet:

- Un assistant administratif recruté localement et qui fournira l'appui logistique et administratif (3 années/personne). L'intéressé assurera la liaison avec les organes de l'Etat nigérien, en particulier au niveau de la mise en oeuvre des activités sur le terrain et veillera à la tenue des archives du contractant. Le contractant recrutera le personnel d'appui (chauffeur, secrétaire/comptable) pour former un petit bureau à Niamey pendant les exercices budgétaires 92-95.

24

- A senior research advisor, non-resident in Niger, who will have overall responsibility for the quality and timelines of the research undertaken by the project. Oversight on individual research projects can be the responsibility of the senior research advisor or of another research advisor depending on areas of expertise. The senior advisor will also have overall responsibility for the policy monitoring system. The senior advisor will provide services over a four year period, averaging four months per year work time.

- Three additional research advisors, who will work under the general direction of the senior research advisor in the preparation of the project research agenda. The areas of expertise of the four advisors will be macroeconomics, public finance, trade policy and rural development.

- A resident economist/policy analyst during the final 24 months of the project to carry out component four.

- Services of short-term consultants to carry out studies as determined by the Government-USAID-contractor committee for PAM, and to provide periodic short-term assistance to DAEP analysts. Eligible consultants should include Nigerien nationals, to be recruited and paid by the contractor. The total person/months of service will be negotiated in contract amendments.

- Doctoral candidates to carry out field research (1-2 year periods). The total number and duration of studies will be negotiated in contract amendments.

- Un conseiller principal en recherche non-résident qui aura la responsabilité de veiller à la qualité et à l'opportunité de la recherche menée par le projet. La supervision de chaque projet de recherche peut incomber au conseiller principal en recherche ou à un autre conseiller en recherche en fonction des domaines d'expertise. Le conseiller principal en recherche sera également chargé de superviser le système de suivi des politiques. Il assurera la prestation des services pendant une période de quatre ans, avec une moyenne de quatre mois de travail par an.

- Trois autres conseillers à la recherche non-résidents qui travailleront sous la direction générale du conseiller principal en recherche pour préparer un projet de calendrier de recherche. Les domaines d'expertise des quatre conseillers seront: la macro-économie, les finances publiques, la politique commerciale et le développement rural.

- Un économiste/analyste des politiques résident pour les derniers 24 mois du projet afin d'exécuter le volet quatre.

- Prestation de services de consultation à court terme pour entreprendre des études telles que déterminées par le comité du projet composé des représentants du Gouvernement, de l'USAID et du contractant et fournir une assistance périodique à court terme aux analystes de la DAEP. Les consultants éligibles devront comprendre des nigériens à recruter et payer par le contractant. Le nombre total de mois/personnes de services sera négocié dans les avenants au contrat.

- Les candidats de niveau doctorat qui devront entreprendre des travaux d'études sur le terrain (pour une période de 1-2 ans). Le nombre et la durée des études à entreprendre seront négociés dans les avenants au contrat.

- Home office technical and operational support. Technical support is to include periodic visits to Niger by academic advisors of the above-mentioned doctoral candidates, as well as selection and coordination of short and long-term researchers.

- Management of funds for short-term training under the project. This shall include identification of suitable training courses, preparation of candidates applications, processing of necessary documentation and travel arrangements, financial management and reporting following AID regulations.

The project coordinator and intermittent consultants will be located physically in rented office space until the project reaches component four, at which time the one remaining contractor will be located within DAEP.

It will not necessarily be the case that all research studies will be undertaken by the principal contractor. USAID and the Government will determine if any of the approved research studies would require a type of expertise more likely to be found in another organization or if the issue of timeliness suggests an alternative contracting mechanism. An example of this type of work is further analysis of the survey data collected by the International Food Policy Research Institute (IFPRI) in Niger (1989-90). This work, as well of the services of two outside experts during the workshop on the policy agenda, will be obtained by the project.

- Appui technique et opérationnel du siège. L'appui technique doit inclure des visites périodiques au Niger par des conseillers académiques des candidats au doctorat ci-dessus mentionnés ainsi que la sélection et la coordination des chercheurs à court et long termes.

- Gestion des fonds pour la formation à court terme dans le cadre du projet. Cela comprendra l'idenditification des stages appropriés, la préparation des dossiers de candidature, le traitement des documents nécessaires et les dispositions relatives au voyage des candidats, dispositions d'ordre financier et soumission de rapports selon les réglementations de l'A.I.D.

Le coordinateur du projet et les consultants recrutés sur une base intermittente seront installés dans des bureaux loués jusqu'à ce que le projet atteigne la phase quatre, période à laquelle le contractant qui restera sera installé dans un bureau au sein de la DAEP.

Toutes les études de recherche ne seront pas nécessairement entreprises par le contractant principal. L'USAID et le Gouvernement détermineront si l'une quelconque des études approuvées de la recherche nécessiterait un genre d'expertise plus susceptible d'être trouvée dans une autre organisation ou si la question de l'opportunité suggère un autre mécanisme de passation de contrat. Un exemple de ce genre de travail est l'analyse plus détaillée des données d'études collectées par l'Institut International de Recherche sur la Politique Alimentaire (IFPRI) au Niger (1989-90). Ce travail, ainsi que les services fournis par deux experts externes pendant l'atelier sur le programme de la recherche de la politique sera obtenu par le projet.

C. Procurement of Goods and Services

1. Procurement of Technical Assistance

USAID will execute a direct A.I.D. contract with an institution or consortium of institutions to implement the research, technical assistance and short-term training aspects of the project. The institution will be awarded a core contract at the beginning of the contract, which will finance the research analysts, administrative personnel, economist and support costs. Afterwards the contract will be modified on an annual basis to incorporate research activities approved by the Government and USAID. The contractor is not guaranteed to receive all available funds set aside in the project for research and technical assistance, as USAID may choose to program some funds directly. However, the contractor (assuming satisfactory performance) will manage the bulk of these funds. The contractor shall have full responsibility for logistical support of all its affiliated personnel in Niger.

The International Food Policy Research Institute (IFPRI) will offer periodic consultancies in support of the project which will be contracted through the project. IFPRI will also attend annual research meetings, and will offer advice on research proposals in light of IFPRI's research on rural consumption and incomes in Niger.

2. Other Goods and Services

The project is fully funded under the Development Fund for Africa. All procurement is governed by Code 935, Free World. U.S. source and origin will be encouraged to the extent that such selection does not impair implementation of the project.

C. Acquisition des Biens et Services

3. Acquisition de l'Assistance Technique

L'USAID exécutera un contrat direct A.I.D. avec une institution ou un consortium d'institutions pour mettre en oeuvre les volets recherche, assistance technique, formation à court terme du projet. Il sera accordé à l'institution un contrat de base au début, qui financera les analystes des données de la recherche, le personnel administratif, l'économiste et les frais d'appui. Ensuite, le contrat sera modifié annuellement pour y incorporer les activités de recherche approuvées par le Gouvernement et l'USAID. Le contractant n'a pas la garantie de recevoir tous les fonds disponibles réservés dans le cadre du projet au titre de la recherche et de l'assistance technique, étant donné que l'USAID peut choisir de programmer directement certain fonds. Cependant, le contractant (en admettant qu'il ait réalisé une performance satisfaisante) assurera la gestion de la plupart de ces fonds. Le contractant assumera la pleine responsabilité de l'appui logistique à tout son personnel affilié au Niger.

L'Institut International de Recherche sur la Politique Alimentaire (IFPRI) assurera des services de consultation périodique en appui au projet qui feront l'objet d'un contrat par le projet. L'IFPRI participera également aux réunions annuelles sur la recherche et fournira des conseils concernant les projets de recherche à la lumière des travaux de recherche effectués par l'IFPRI sur la consommation et les revenus ruraux au Niger.

2. Autres Biens et Services

Le projet sera entièrement financé dans le cadre du Fonds de Développement pour l'Afrique. Toutes les acquisitions seront régies par le Code 935 concernant le Monde Libre. Les acquisitions de source et d'origine américaines seront encouragées dans la mesure où un tel choix ne gène pas la mise en oeuvre du projet.

It is anticipated that USAID will procure commodities required for contract start-up (such as vehicle, computer and office equipment, furniture). Any further procurement will be part of the technical assistance contract and responsibility of the contractor, who must follow A.I.D. regulations as to source, origin and competition.

On prévoit que l'USAID procurera les équipements nécessaires pour le démarrage du projet (notamment, les véhicules, l'ordinateur et les équipements de bureau, le mobilier). Toute autre acquisition fera partie du contrat d'assistance technique et la responsabilité sera assumée par le contractant qui suivra les réglementations de l'A.I.D., concernant la source, l'origine et la concurrence).

All technical assistance procurement will be by direct A.I.D. contracting.

Toutes les acquisitions de l'assistance technique se feront par contrat direct de l'A.I.D.

Use of Nigerien nationals for studies will be encouraged.

Le recours aux nigériens pour la conduite des études sera encouragé.

IV. Monitoring Plan

IV. Plan de suivi

Joint monitoring of project progress with the Government will be done at informal and formal levels. Informal review will be through day-to-day contacts between the USAID project officer and his/her counterparts at DAEP. Semi-annual reviews of progress will be held, with review of management, financial and technical issues.

Le suivi conjoint de l'état d'avancement du projet avec le gouvernement s'effectuera aux niveaux formel et informel. Les examens informels se feront par contacts quotidiens entre le responsable du projet de l'USAID et ses homologues de la DAEP. Des examens semi-annuels de l'état d'avancement du projet se tiendront pour traiter des questions administratives, financières et techniques.

Annual reviews of research will be held by the research committee, constituted of key Government, USAID, contractor and independent research organizations (to be selected).

Les examens annuels des travaux de recherche seront faits par le comité de recherche constitué des représentants clés du Gouvernement, de l'USAID, du contractant et des organismes indépendants de recherche (à choisir).

Indicators to be used in assessing project impact will be developed during the first year of the project, and will take into consideration the decisions made by the Government and USAID on primary areas of research (which decisions will require several months).

Les indicateurs à utiliser pour l'évaluation de l'impact du projet seront développés pendant la première année du projet et prendra en considération les décisions prises par le Gouvernement et l'USAID concernant les principaux domaines de recherche (lesquelles décisions prendront plusieurs mois).

V. Evaluation and Audit Plan

A. Evaluation Plan

Evaluations of project progress will be held at mid-point in implementation, and in the last year of project operations. The purpose of the mid-term evaluation is to assess progress in input delivery and outputs, and to gauge whether systems are in place to track progress towards achievement of the project's purpose. The mid-term evaluation will make suggestions as to modifications in the project design or management approach, as necessary.

The final evaluation will concentrate on indicators of purpose-level achievement, as well as recommending any future support to similar activities. The final evaluation will provide lessons learned which can be shared with other donors, and other A.I.D. missions.

B. Audit Plan

Funds have been set aside to perform non-federal audits, as may be determined to be necessary during the course of the project. A.I.D. also reserves the right to ask for the assistance of the Inspector General, A.I.D. in performing compliance or financial audits. Note that no funds will be transferred from USAID to the Government of Niger. All funds will be controlled either by the direct A.I.D. contractor or by USAID.

V. Plan d'Evaluation et d'Audit

A. Plan d'Evaluation

Les travaux d'évaluation de l'état d'avancement du projet seront entrepris à mi-chemin au cours de la période de mise en oeuvre et au cours de la dernière année des activités du projet. Les travaux d'évaluation à moyen terme ont pour objet d'estimer le progrès accompli dans la livraison des intrants et au niveau des extrants et de vérifier si les systèmes sont ou non en place pour contrôler le progrès accompli vers la réalisation de l'objectif du projet. L'évaluation à moyen terme fera des suggestions relatives aux modifications à apporter à la conception du projet ou à la méthode de gestion, si nécessaire.

L'évaluation finale se concentrera sur les indicateurs de réalisation des objectifs et elle formulera également des recommandations relatives à tout soutien futur à des activités similaires. L'évaluation finale fournira des enseignements tirés qui pourront être partagés avec les autres donateurs et les autres missions de l'A.I.D.

B. Plan d'audit:

Des fonds ont été alloués pour entreprendre des audits non-fédéraux tel que déterminé comme étant nécessaire pendant la durée du projet. L'A.I.D. se réserve également le droit de demander l'assistance de l'Inspecteur Général de l'A.I.D. pour établir la conformité ou les audits financiers. Il est à noter qu'aucun fonds ne sera transféré de l'A.I.D. au Gouvernement du Niger. Tous les fonds seront contrôlés soit par un contractant direct de l'A.I.D. soit par l'USAID.

VI. Implementation Schedule

Grant Agreement signed	7/90
Conditions Precedent met	10/90
Technical assistance contract signed	3/91
T.A. coordinator (U.S.-based) starts work	5/91
Selection of first long-term trainees	3/91
Completion of initial research plan (contractor/Government/USAID)	8/91
Workshop on the Research Agenda	10/91
Admin assistant arrives	1/92
First long-term researchers arrive	3/92
Annual review of research	10/92
Mid-term evaluation	6/93
First M.A. students return	8/93
Annual review of research	10/93
First long-term research reports received	3/94
Economic analyst arrives	4/94
Annual review of research	10/94
All research results received	3/95
Final evaluation	9/95
Annual review of research/lessons learned	10/95
Economic analyst leaves	4/96
Project Assistance Completion Date	6/96

VI. Calendrier de mise en oeuvre

Accord de subvention signé	7/90
Conditions préalables remplies	10/90
Contrat d'assistance technique signé	3/91
Coordinateur A.T. (basé aux U.S.A) a commencé à travailler	5/91
Sélection des stagiaires pour le premier prog. à long terme	3/91
Achèvement du plan initial de recherche (contractant/Etat nig./USAID)	8/91
Atelier sur le calendrier de recherche	10/91
Arrivée de l'assistant administratif	1/92
Arrivée premiers chercheurs à long terme	3/92
Examen annuel de la recherche	10/92
Evaluation à moyen terme	6/93
Retour des premiers étudiants M.A.	8/93
Examen annuel de la recherche	10/93
Premiers rapports sur la recherche à long terme reçus	3/94
Arrivée de l'analyste économique	4/94
Examen annuel de la recherche	10/94
Réception de tous les résultats de la recherche	3/95
Evaluation finale	9/95
Examen annuel de la recherche/enseignements tirés du projet	10/95
Départ de l'analyste économique	4/96
Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet	6/96

Attachment A to Annex I

1. Projected Life of Project Budget (Subject to the availability of Funds)

Category	Amount
Technical Assistance	1,290,000
Training	940,000
Commodities	150,000
Studies	1,460,000
Evaluation	150,000
Audit	50,000
Mission Support Costs	350,000
Conting./inflation	610,000
Total	$5,000,000

2. Fiscal year 1990 obligation

Category	Amount
Technical Assistance	700,000
Training	200,000
Commodities	150,000
Studies	200,000
Mission Support Costs	20,000
Evaluation	-
Audit	-
Contingency/inflation	30,000
Total	$1,300,000

Appendice A à l'Annexe I

1. Durée prévue du Budget du Projet (sous réserve de la disponibilité des Fonds)

Catégorie	Montant ($)
Assistance technique	1 290 000
Formation	940 000
Biens d'équipement	150 000
Etudes	460 000
Evaluation	150 000
Audit	50 000
Coûts d'Appui à la Mission	350 000
Imprévus/Inflation	610 000
Total	5 000 000

2. Obligation de l'Année Budgétaire 1990

Catégorie	Montant
Assistance Technique	700 000
Formation	200 000
Biens d'Equipement	150 000
Etudes	200 000
Coûts d'Appui à la Mission	20 000
Evaluation	-
Audit	-
Imprévus/inflation	30 000
Total	$1 300 000

32